



# PHARMACIEN D'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

POURQUOI PAS MOI ?

Partie 2



**Jeudi 28 septembre 2023 – 18 h 30 à 20 h**

**Faculté de pharmacie de l'Université Laval, salle VDN-1245**

Des boîtes à lunch seront servies dès 18 h.

**Animation :** Émilie Mégrouèche, déléguée aux affaires étudiantes-Université Laval, administratrice de l'A.P.E.S.

## **Mot d'ouverture**

Julie Méthot, doyenne de la Faculté de pharmacie, Université Laval

Simon de Denus, doyen de la Faculté de pharmacie, Université de Montréal

**Pourquoi faire une résidence en pharmacothérapie avancée ?** – Durée : 60 minutes

Alexane Dubé, résidente en pharmacie de l'Université Laval

Cheng Ji, résidente en pharmacie de l'Université de Montréal

## **Objectifs :**

- Faire connaître le programme de résidence, incluant le projet de recherche
- Décrire les différents aspects de la vie du résident durant sa formation
- Présenter les avantages de travailler en établissement en tant qu'étudiant

**Quels sont les critères d'admission au programme de maîtrise en pharmacothérapie avancée?**

Durée : 30 minutes

Karine Cloutier, professeure agrégée et directrice du programme de maîtrise en pharmacothérapie avancée

Pascale Meunier, responsable en gestion des stages et coresponsable du programme de maîtrise en pharmacothérapie avancée

## **Objectif :**

- Présenter les critères d'admission à la résidence en pharmacothérapie avancée

## **Réseautage, échange et questions**

**Deux façons de participer** au colloque étudiant :

- En mode **virtuel**, un lien sera transmis à tous les étudiants, **aucune inscription requise**
- En **présentiel** à la Faculté de pharmacie de l'U Laval, réservez votre boîte à lunch, remplissez ce **formulaire d'inscription en présentiel**, **inscription obligatoire**.